



# PAPL FORMATION

Informer – Former – Évoluer

**CURSUS NEUROPÉDIATRIE**  
**SPÉCIFICITÉ « RÉÉDUCATION EN PÉDIATRIE »**  
**PAPL FORMATION – 04 37 43 84 55 - 84 RUE CHEVREUL 69007**  
**LYON**

Enregistré sous le n° de formateur : 82.69.137.39.69

« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Site Internet : [paplformation-kine.fr](http://paplformation-kine.fr) – Contact mail : [formation@paplformation-kine.fr](mailto:formation@paplformation-kine.fr)

AUDITÉ PAR



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK – PROGRAMMES DÉPOSÉS FIF PL -  
AGRÉÉ DPC - CERTIFIÉ QUALIOPi - MEMBRE DU SOFAC

## SOMMAIRE

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. CURSUS DE NEUROPEDIATRIE .....</b>               | <b>3</b> |
| A. INTRODUCTION.....                                   | 3        |
| B. LISTE DES ENSEIGNANTS.....                          | 3        |
| C. PUBLIC ET PRÉREQUIS.....                            | 3        |
| <br><b>2. OBJECTIFS DE LA FORMATION .....</b>          | <b>3</b> |
| A. PROGRAMME.....                                      | 4        |
| B. FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE .....               | 4        |
| C. SCOLARITÉ.....                                      | 4        |
| D. CADRE LEGAL .....                                   | 4        |
| E. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE ..... | 5        |
| F. VALIDATION DU CURSUS .....                          | 5        |
| G. EQUIVALENCE .....                                   | 5        |
| H. INSCRIPTION.....                                    | 5        |

## 1. CURSUS DE NEUROPEDIATRIE

### A. INTRODUCTION

Ce parcours de formation s'adresse aux kinésithérapeutes souhaitant enrichir leurs compétences dans la prise en charge des enfants porteurs d'un handicap moteur neurologique ; et fonctionne de pair avec notre cursus d'orthopédie puisque ces deux parcours permettent d'explorer l'ensemble du champ de la kinésithérapie pédiatrique.

Il dispose d'un agrément de l'Ordre des MK permettant l'obtention d'une spécificité d'exercice « *rééducation en pédiatrie* » et de fait :

- Une meilleure reconnaissance ;
- Une installation plus facile ;
- De plus grandes compétences.

Chaque stage comprend un module de E-learning sur notre plateforme DOKEOS ou sur le site Moodle de l'Université Lyon 1 permettant l'accès aux supports de cours, bibliographies, vidéos, QCM que vous pouvez consulter ou faire de chez vous. Des QCM pré et post stages seront utilisés pour évaluer votre compréhension, l'ancrage des connaissances et revoir les points importants.

### B. LISTE DES ENSEIGNANTS

Nos enseignants sont agréés par le Conseil scientifique après fourniture d'un dossier complet.

**Madame ALVARADO Caroline**, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, DU de rééducation maxillo-faciale, chargée de cours à l'Université Lyon 1 et Montpellier

**Madame DERON Johanna**, diplômée orthophoniste DE.

**Madame MARCONNET Cécile**, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, spécialisée en pédiatrie, chargée de cours à l'Université Lyon 1, pratique exclusive.

**Madame PALANDRE Stéphanie**, masseur-kinésithérapeute DE, spécificité en rééducation pédiatrique, chargée de cours à l'Université Lyon 1

### C. PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation est destinée aux masseurs-kinésithérapeutes DE (ou équivalent)

## 2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir la compétence technique nécessaire pour la prise en charge d'enfants atteints de pathologie neurologique centrale, de retard d'acquisition nette de la locomotion et de la motricité.

## A. PROGRAMME

| CURSUS NEUROPEDIATRIE – 10,5 JOURS                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| STAGE 1 (2,5 jours)<br>Evaluation, dépistage et prise en charge du trouble neurodéveloppemental du 0-2 ans                                                                                                 |
| STAGE 2 (2 jours)<br>Trouble alimentaire pédiatrique : impacts nutritionnels, dépistage et prise de soin                                                                                                   |
| STAGE 3 (3 jours)<br>L'évaluation en neuropédiatrie, pour mieux connaître l'enfant (> 2ans)                                                                                                                |
| STAGE 4 (3 jours)<br>Rééducation moderne de l'enfant présentant un handicap moteur d'origine neurologique (> 2ans)<br><br>Ce stage inclut une évaluation des pratiques professionnelles par audit clinique |

Pour recevoir le programme détaillé de chaque stage, contactez Manon au 0437438455.

## B. FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Ces stages présentiels, réalisés dans nos locaux du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, sont essentiellement pratiques. Il s'agit de former des véritables « spécialistes » de la rééducation neuropédiatrique. Cette formation peut intervenir en complément d'une formation médicale en pédiatrie type DU et du cursus d'orthopédiatrie que nous proposons.

Nous avons ainsi deux parcours de formation complémentaires dans le domaine de la pédiatrie.

## C. SCOLARITÉ

Ce parcours de formation dispose d'un agrément de l'Ordre et permet l'obtention d'une spécificité d'exercice « *Rééducation en pédiatrie* ». Un diplôme d'établissement est délivré par la présence aux 4 stages et la validation de l'examen (voir rubrique « validation du cursus »).

Nos programmes de formation sont validés par l'ANDPC et/ou le FIF PL.

En cas d'absence du stagiaire, le stage peut être validé dans un autre lieu ou ultérieurement, mais l'ensemble de la formation doit être validé en trois ans maximum.

Tout stage peut être refait gratuitement.

## D. CADRE LEGAL

En fin de parcours, il n'est plus nécessaire de faire une déclaration auprès de votre CDO afin de valider l'obtention de votre spécificité d'exercice, la délivrance de celle-ci est déclarative. Des contrôles à posteriori peuvent être fait par l'Ordre. Nous vous recommandons toutefois de les contacter afin de figurer dans le registre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes avec spécificités d'exercice.

## **E. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE**

Les formations sont réalisées dans notre centre de formation à Lyon avec des salles de pratique, et sur demande dans d'autres villes.

Tous nos lieux de stages sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### **Obligations du stagiaire :**

- Le stagiaire s'engage à suivre le cursus et signe un contrat annuel lors de chaque année universitaire ;
- Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur ;
- Toute absence non justifiée à un des stages rend impossible le passage de l'examen ;
- Le stagiaire valide chaque module ce qui permet d'obtenir une attestation de stage ;
- L'examen final permet l'obtention du diplôme d'établissement.

## **F. VALIDATION DU CURSUS**

Dès lors que le stagiaire a validé l'ensemble des stages, un diplôme d'établissement est délivré (non inscrit au RNCP). L'examen final se réalise par le biais d'un audit clinique (EPP) permettant l'obtention d'un diplôme d'établissement. Sa spécificité d'exercice est reconnue par le Conseil National de l'Ordre des MK DE.

## **G. EQUIVALENCE**

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires de diplômes d'Etat (ou équivalence) de masseur-kinésithérapeute.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par la direction pédagogique et par le Conseil scientifique.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules et aux mêmes exigences que nos autres stagiaires, ainsi qu'au respect du règlement intérieur.

## **H. INSCRIPTION**

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre numéro d'Ordre, nom, prénom, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions générales de vente et du règlement intérieur disponibles sur notre site [www.paplfformation-kine.fr](http://www.paplfformation-kine.fr) . Sur ce dernier, le stagiaire reconnaît également qu'il a consulté le livret d'accueil, la protection des données et notre charte déontologique.